



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Direction Départementale des Territoires

Toulouse, le 13 juin 2019

Service économie agricole

Affaire suivie par : Sandrine KIKOLSKI

Téléphone : 05 61 10 60 29

Courriel : sandrine.kikolski@haute-garonne.gouv.fr

**Avis de la commission départementale de préservation des espaces naturels,
agricoles et forestiers (CDPENAF) du 6 juin 2019 sur le projet de
PLU arrêté de MONTPIVOL**

Objet : Délimitation de secteur de taille et de capacité limitées (STECAL) en zones A et N
Encadrement des extensions et des annexes des habitations existantes dans les
zones A et N

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article L 112-1-1 ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le dossier de saisine de la commission en date du 8 avril 2019 ;

Vu le projet de PLU arrêté de la commune de MONTPIVOL

À l'issue de la présentation et après débats la commission émet,

Un **avis favorable** au secteur de taille et de capacités limitées (STECAL) N1 situé au lac de Larragou

Détail des suffrages (13 votes) : favorable à l'unanimité

Un **avis défavorable** sur la partie réglementaire relative aux extensions et aux annexes des habitations existantes au motif que les dispositions réglementaires ne permettent pas d'assurer leur insertion dans l'environnement et leur compatibilité avec le maintien du caractère naturel, agricole ou forestier de la zone.

Détail des suffrages (13 votes) : défavorable à l'unanimité

La présidente de séance,



Mélanie TAUBER